



DECISION MUNICIPALE N° 99RD /DM/CA.BFM 1^{ER} /2024
PORTANT ADDITIF A L' ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{ER}
Maître d'ouvrage, CHEVALIER DU MERITE CAMEROUNAIS

- Vu* la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code générale des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;
Vu le Décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam 1^{er} ;
Vu le Décret N° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, II^{ème} et III^{ème} ;
Vu Le Décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2024/014 du 18 janvier 2024 portant nomination de Monsieur FOFIE MBOUDIA Christophe en qualité de Préfet du Département de la Mifi
Vu l'Arrêté N°933 du 04 Septembre 2013 portant création d'un Contrôleur Financier Spécialisé auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam
Vu l'Arrêté N°000063/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bafoussam 1er Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;
Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2024,
Vu le Dossier d'appel d'offres n°03/DAO/CA.BFM 1er /BIP MINDDEVEL-MINEDUB/2024 du 11/03/2024 pour les travaux de construction de la clôture de l'école maternelle de banengo 2 (brasseries) ; la construction d'un bloc de deux salles de classe à lemgoue et la construction de la clôture du centre social des affaires sociales dans l' Arrondissement de BAFOUSSAM 1er, Département de la MIFI, Région de l'Ouest. (en trois lots) En procédure d'urgence ;
Vu les rapports d'ouverture et d'analyse des offres par la CIPM/BFM 1er en date du 29/04/2024 ;
Vu le rapport d'analyse par la Sous-Commission d'Analyse des offres en date du 02/05/2024 ;
Vu le PV de Proposition d'attribution par la CIPM/BFM 1^{er} en date du 13/05/2024 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 : Les marchés objet de l'appel d'offres suscité sont pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

N° D'APPEL D'OFFRE	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC AU LIEU DE	LIRE	ADJUDICATAIRE
n°03/DAO/CA.BFM 1er /BIP MINDDEVEL-MINEDUB/2024 du 11/03/2023	Travaux de construction de la clôture de l'école maternelle de banengo 2 (brasseries) (Lot 1)	03 mois	12 876 481	12 876 481	Sté MAEJA Tel : 699 25 41 04
	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP Lemgoue (Lot 2)	03 mois	18 499 994	18 499 994	Ets MBASIM Tel : 697 15 21 72
	Travaux de construction de la clôture du centre social des affaires sociales (Lot 3)	03 mois	8 700 373	8 699 992	Ets MBASIM Tel : 697 15 21 72

Article 2 : 1) Les entreprises susvisées ne pourront exécuter le marché qu'après la signature de la lettre commande y relative. Le délai d'exécution court à partir de la notification de l'ordre de service de commencer.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- Préfet / Mifi
- ARMP
- DDMAP/Mifi
- DDMINEPAT/Mifi
- DDMINDDEVEL/Mifi
- DDTP/Mifi
- IAEB/BFM 1^{er}
- Recette Municipale
- Chef de centre social/BFM 1^{er}
- Adjudicataires
- CIPM/BFM 1^{er}
- Affichage/archives/Chrono

Fait à Bafoussam, le 10 3 JUN 2024
LE MAIRE
MAÎTRE D'OUVRAGE



NGNANG Cvrille

Fe:16347 / 24 | TBF | C-BAF₁ | eRROU

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DE LA MIFI
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER
SECRETARIAT GENERAL
B.P. 361 BAFOUSSAM TEL. : 690 40 07 72
E.mail: communebafoussam1er1er@gmail.com
Site web: WWW.Mairiebafoussam1.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
WEST REGION
MIFI DIVISION
BAFOUSSAM 1ST COUNCIL
GENERAL SECRETARY
P.O Box : 361 BAFOUSSAM TEL 690 40 07 72

ADDITIF AU COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES CONSULTATIONS
n°03/DAO/CA.BFM 1er /BIP MINDDEVEL-MINEDUB/2024 du 11/03/2023

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision N°⁹⁹²⁰/D/CA.BFM 1^{er}/CIPM/2024, les Ets ci-dessous ont été retenues comme Adjudicataire des marchés relatifs à aux consultations suscitées :

N° D'APPEL D'OFFRE	PROJETS	DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC AU LIEU DE	LIRE	ADJUDICATAIRE
n°03/DAO/CA.BFM 1er /BIP MINDDEVEL-MINEDUB/2024 du 11/03/2023	Travaux de construction de la clôture de l'école maternelle de banengo 2 (brasseries) (Lot 1)	03 mois	12 876 481	12 876 481	Sté MAEJA Tel : 699 25 41 04
	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à EP Lemgoue (Lot 2)	03 mois	18 499 994	18 499 994	Ets MBASIM Tel : 697 15 21 72
	Travaux de construction de la clôture du centre social des affaires sociales (Lot 3)	03 mois	8 700 373	8 699 992	Ets MBASIM Tel : 697 15 21 72

Lesdits établissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les quinze (15) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat de la Mairie d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} pour l'établissement du marché et/ou lettre commande.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à la sollicitation susvisée n'ont pas été retenus aux motifs ci-après :

Lot	N°	Entrepreneur	Motif
Lot 01 et 03	01	Ets KARESS, Tel 699 12 04 75	Éliminé pour : Incohérence entre le BPU et ceux du devis quantitatif et du sous-détail des prix. Le BPU s'arrête au prix 401 alors que le DQE va jusqu'au prix 902, inexistence du prix 601 signalé par la SCA dans le BPU. On trouve le BPU du Lot 3 dans le lot 1 et vice versa.
	02	Ets CHARLIE, Tel 677 66 86 46	Offre plus disante
	03	Ets SOGELBA, Tel 656 62 29 11	Offre plus disante

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les offres non retenues.

AMPLIATIONS :

- Préfet / Mifi
- ARMP /OU
- DDMAP/Mifi
- DDMINEPAT/Mifi
- DDMINDDEVEL/Mifi
- DDTP/Mifi
- IAEB/BFM 1^{er}
- Recette Municipale
- Chef de centre social/BFM 1^{er}
- Chef serv. Patrimoine/Mifi
- Adjudicataires
- CIPM/BFM 1^{er}
- Affichage/archives/Chrono



NGNANG Cyrille